

LA REVUE

N°01
DÉCEMBRE 2010
SEMESTRIEL

C'EST ENSEMBLE QUE SE CONSTRUIT L'AVENIR DES TERRITOIRES

MOBILITÉS, GESTION DE L'ESPACE,
ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ...

Les enjeux qui bouleversent la ruralité



Cofinancé par l'Union Européenne



Fonds européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



Édito

Un réseau pour ouvrir des portes, déplacer des lignes et nourrir des actions concrètes

Rassembler les acteurs qui participent au développement des territoires ruraux, tel est le défi que s'est fixé, depuis sa création en 2008, le réseau rural français.

Impulsé par l'Union européenne dans le cadre du FEADER, il a vocation à permettre les échanges, la valorisation des expériences, à encourager les innovations et à mobiliser les énergies pour concilier au mieux compétitivité des territoires et développement durable.

Son rôle consiste également à offrir aux élus locaux et à leurs collaborateurs des ressources et outils utiles pour élaborer les projets attendus par les populations des territoires ruraux et périurbains et nécessaires au renforcement de leur attractivité.

“ Élaborer les projets attendus par les populations des territoires ruraux ”

C'est dans cet esprit qu'est conçue la Revue, dont le premier numéro propose un aperçu de l'activité du réseau à partir d'expériences concrètes et de points de vue variés. Il reflète l'ambition des acteurs, leur expertise, leurs savoir-faire et leur capacité d'innovation.

Nous espérons qu'il servira à ouvrir des portes, à déplacer des lignes et à nourrir des actions concrètes.

Ministère de l'Agriculture,
de l'Alimentation, de la Pêche,
de la ruralité et de l'aménagement
du territoire (MAAPRAT)

Délégation à l'aménagement
des Territoires et à l'attractivité
régionale (DATAR)



MOBILITÉS, GESTION DE L'ESPACE, ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ...

Les enjeux qui bouleversent la ruralité

Les ruralités ont remplacé le monde rural. Des dynamiques de tous ordres émergent dans les territoires et contredisent l'opposition entre villes et campagnes. Désormais, entre urbain et rural, liens, échanges, circulations et interactions sont à l'œuvre. Ces rapprochements construisent de nouvelles trajectoires.



En image

Imaginons les ruralités de demain en prenant de la hauteur.

Pages 4 et 5

PAGES 10|12

Penser les services autrement

Partout, des initiatives innovantes émergent et dessinent une nouvelle façon d'offrir des services aux habitants des zones rurales. Elles conjuguent accessibilité, mutualisation, télé-services et accompagnement de proximité.

PAGES 13|15

À la conquête de l'espace

L'urbanisation des terres se poursuit. Comment engager des dynamiques foncières, conforter l'agriculture et la biodiversité, ouvrir des processus de concertation sur les usages de l'espace et engager le débat sur l'urbanisme en milieu rural?

PAGE 16

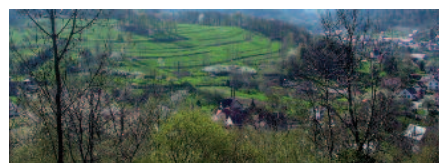
Regards croisés

Raymond Vall et Gilles Quinquenel, tous deux élus ruraux, livrent leur vision des enjeux de la ruralité aujourd'hui.

PAGE 17

Repères

Les chiffres-clés des nouvelles ruralités.



En pistes PAGES 18|19

Jeunesse et tourisme : les champs explorés par les régions

Plusieurs réseaux ruraux régionaux explorent les mêmes problématiques transversales, la jeunesse et le tourisme... Petit tour d'horizon.



En image

Qualité des paysages,
valorisation des ressources,
mobilité,
durabilité,
imaginons les ruralités de demain
en prenant de la hauteur.

MOBILITÉS, GESTION DE L'ESPACE,
ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ...

Les enjeux qui bouleversent la ruralité

LES RURALITÉS ONT REMPLACÉ LE MONDE RURAL. DES DYNAMIQUES DE TOUS ORDRES ÉMERGENT DANS LES TERRITOIRES ET CONTREDISENT L'OPPOSITION ENTRE VILLES ET CAMPAGNES. DÉSORMAIS, ENTRE URBAIN ET RURAL, LIENS, ÉCHANGES, CIRCULATIONS ET INTERACTIONS SONT À L'ŒUVRE. CES RAPPROCHEMENTS CONSTRUISSENT DE NOUVELLES TRAJECTOIRES.

L'essor considérable des mobilités depuis une vingtaine d'années est sans doute l'un des phénomènes les plus marquants pour les territoires. Il se traduit par des mobilités résidentielles – entre 1999 et 2005, 19,5 millions de français ont changé de domicile –, des mobilités quotidiennes entre domicile, travail, loisirs, mais aussi des mobilités saisonnières ou intermittentes, souvent récréatives ou liées au développement de la multirésidence. Dans ce contexte, les espaces ruraux redeviennent attractifs. Le desserrement urbain s'accompagne de migrations de longue distance liées à des changements de vie de populations urbaines vers les zones rurales.

Diversifier les moteurs de développement

L'une des conséquences de ces mobilités est la diversification de l'économie dans les territoires ruraux. Les activités agricoles ou industrielles, traditionnellement présentes en milieu rural emploient de moins en moins de main-d'œuvre. « Ce sont les activités tertiaires qui impulsent la dynamique économique, tout spécialement par

Trois enjeux prioritaires

Le réseau rural français travaille sur l'attractivité des territoires à travers trois enjeux prioritaires : la gestion de l'espace, la valorisation économique des ressources locales et les politiques de maintien et d'accueil des nouvelles populations. Les groupes de travail nationaux alimentent régulièrement le site Internet du réseau rural avec des comptes rendus, des ressources documentaires, des études, des outils...

www.reseaurural.fr



© C. Lelièvre

la croissance des services aux personnes, souligne Francis Aubert, chercheur à l'unité Économie et sociologie rurales appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux (Cesaer) de Dijon. *L'économie résidentielle (1) suit le mouvement de dispersion de la population sur le territoire et se développe, en bénéficiant du maillage du territoire en petites villes et bourgs d'appui, ainsi que de l'accueil de touristes et de résidents secondaires.* » L'Insee a publié en juillet dernier une étude qui confirme à quel point les services marchands aux particuliers s'implantent dans l'espace rural. En 2008, « rapportés à la population, il y a autant de cinémas en zone rurale qu'en zone urbaine et davantage de cafés, de services de pompes funèbres et de coiffeurs ». L'étude pointe la disparition d'établissements qui ne sont pas remplacés, comme dans le domaine des services de réparation (électroménager, chaussures...), mais elle souligne la

Nouvelles alliances

Associer davantage élus et société civile, rural et urbain, producteurs, transformateurs et consommateurs, secteur public et secteur privé... telles sont les nouvelles alliances qui se construisent, pour développer de nouvelles politiques locales et de nouveaux projets. C'est ce qui se joue dans les dynamiques de territoires Leader; dans les Pôles d'excellence rurale et dans le champ de l'économie sociale et solidaire. La création de Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) est un exemple de ces nouveaux partenariats. La SCIC Bois Bocage Énergie par exemple, réunit plus de 100 associés, agriculteurs, particuliers et collectivités répartis sur les départements de l'Orne, du Loir-et-Cher et de la Sarthe. Elle propose des plaquettes et granulés, issus de la gestion durable du bocage pour alimenter des chaufferies bois. Elle rémunère le travail des agriculteurs et fournit du combustible à des prix corrects, en évitant les spéculations; elle agit en faveur de l'environnement et met en place une économie locale qui profite aux acteurs du territoire.



© Lucile Vilboux

“ La surface agricole utile ne cesse de régresser au profit de zones artificialisées ”

d'activité qui ont réussi à se maintenir voire à légèrement progresser en ces années de crise. L'enjeu est donc de les accompagner et de les organiser, grâce à des associations de services à la personne par exemple qui peuvent professionnaliser les personnels, réduire leur précarité...

Tensions sur l'espace

Parallèlement à ces évolutions économiques, émergent des tensions sur l'espace. La surface agricole utile ne cesse de régresser au profit de zones artificialisées : habitations, infrastructures de transport, bâtiments industriels et commerciaux, parkings... Ces mutations à caractère irréversible ont une incidence sur l'environnement : destruction de milieux, perte de biodiversité, dégradation des paysages et entrave à la continuité des réseaux écologiques. La spécialisation et la simplification des paysages agraires contribuent également à la perte de biodiversité. La tension foncière s'accroît, des conflits d'usage se cristallisent autour de la constructibilité et des zonages, des infrastructures, de la chasse, des nuisances... >>>

progression des services de coiffure, d'agences immobilières, de soins de beauté, désormais plus rapidement accessibles dans l'espace à dominante rurale (2). Pour autant il n'y a pas d'opposition entre l'économie productive et l'économie résidentielle. « Il faut au contraire viser l'interdépendance et diversifier les sources et moteurs de développement et d'attractivité », rappelait Magali Talandier lors de la 3^e Université européenne de l'accueil de nouvelles populations en juin dernier. « Il faudrait dépasser cette idée que les champions du PIB par habitant seraient aussi les champions du développement. On est encore dans cette représentation dominante. Il y a bien sûr toujours cet enjeu de production, de création de valeur ajoutée et de richesses, mais il y a deux autres enjeux : celui de la captation de richesses et celui de la circulation des revenus dans les territoires. » Les secteurs qui permettent aux revenus de circuler sont aussi ceux qui créent de la cohésion sociale, ils sont tournés vers la demande locale : commerces, artisanat, culture, services... Ce sont les seuls domaines

Économie de proximité

Une économie de proximité se développe autour des circuits courts alimentaires et de la structuration de filières locales de valorisation du bois, de la biomasse ou d'autres éco-matériaux. Pour autant il ne s'agit pas d'un nouveau modèle économique qui viendrait supplanter les filières longues et conventionnelles. « Il ne faut pas opposer ces modèles, souligne Catherine Darrot, ingénieur de recherche à Agrocampus Ouest et chercheur associé au Ladyss-CNRS. Tout est en continuum entre ces pôles a priori antagonistes. Chacun dispose d'avantages et d'inconvénients propres. » Les décideurs locaux peuvent cependant faire des choix en fonction de ce qu'ils souhaitent accompagner sur leur territoire : quels acteurs, quelles relations sociales, quels types d'emplois encourager?



© Claire Leiteyre



Le bois est une des ressources locales à valoriser sur de nombreux territoires ruraux.

© Claire Leilèvre

“ Faire confiance aux acteurs locaux pour qu'ils inventent ensemble ce qui convient le mieux à leur territoire ”

Ces recompositions démographiques, économiques et d'occupation de l'espace rendent inopérante la classique distinction entre urbain et rural. Les populations vivent de plus en plus avec la ville et avec la campagne. De grands territoires homogènes apparaissent, à la fois urbains et ruraux, on parle de territoires vécus et de communauté de destins, mais ils ne correspondent plus aux limites administratives classiques. Or pour faire face aux enjeux communs, les collectivités et institutions doivent imaginer de nouvelles alliances et mettre en place des gouvernances adaptées à ces nouveaux territoires.

Un autre regard sur les seniors

Et si l'on changeait de regard sur les seniors et la vieillesse? Telle est l'ambition du projet Or Gris mené dans le cadre des travaux du groupe sur les politiques de maintien et d'accueil des nouvelles populations du réseau rural national. Les seniors sont très rarement pris en compte dans les politiques de développement local, bien que les plus de 60 ans représentent bientôt le tiers de la population rurale. « À chaque âge ses potentialités et ses besoins. Les seniors sont une réserve de compétences et de matière grise inexploitées tout autant que des consommateurs de services. Pourtant, la vieillesse reste majoritairement considérée par les politiques publiques du seul point de vue médical ou gérontologique... », regrettent Biplan et la FNCivam qui portent ce projet. Leurs travaux explorent de nouvelles pistes dans les domaines de l'habitat, des services, de l'économie locale et des solidarités actives.

C'était d'ailleurs le thème d'un séminaire qui s'est tenu en janvier 2010 à la Caisse des dépôts et consignations (3) pour restituer un travail d'enquête et de réflexion mené sur dix-huit territoires de mixité urbaine et rurale, auprès d'élus, de techniciens et de membres de conseils de développement. Ces expériences montrent comment des collectivités urbaines et rurales instaurent un dialogue entre leurs élus et techniciens, associent la société civile à leurs débats, créent des espaces de concertation permanents, cultivent la confiance entre urbains et ruraux en assurant une parité... « Il faut miser à fond sur l'intelligence territoriale pour aborder la complexité, parier sur les dynamiques humaines, la préservation des ressources, faire confiance aux acteurs locaux pour qu'ils inventent ensemble ce qui convient le mieux à leur territoire », soulignait Vincent Chassagne, coordinateur des enquêtes qui ont précédé ce séminaire. Faire confiance à l'initiative locale, au dynamisme, à l'imagination des acteurs locaux, c'est aussi le sens des travaux du réseau rural français, au niveau national comme au niveau régional. Il s'agit de réunir tous les acteurs du monde rural pour échanger et travailler ensemble, analyser et valoriser les expériences exemplaires (contenus des projets, méthodes employées), échanger les savoir-faire, mobiliser et rendre accessibles de nouvelles ressources, améliorer la qualité des projets, nourrir les politiques publiques... Là aussi, cela se construit dans un dialogue avec l'urbain comme le montrent par exemple les travaux sur la gestion de l'espace et des services ou sur le développement de circuits courts alimentaires. L'objectif est de dépasser les concurrences pour construire des complémentarités et générer de l'innovation. ■

(1) L'économie résidentielle désigne l'ensemble des « activités essentiellement destinées à servir les besoins des populations locales permanentes et des touristes ». Elle regroupe essentiellement les activités suivantes : commerce et réparation automobile, commerce de détail et réparation, bâtiment, transports ferroviaires, transports routiers de voyageurs, agences de voyage, activités financières, activités immobilières, services aux particuliers, éducation, santé, action sociale et administration (Insee 2008).

(2) INSEE Première, n° 1307 - juillet 2010
http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?id=3054®_id=0

(3) Nouvelles gouvernances, nouveaux territoires. Dix-huit enquêtes sur le dialogue urbain-rural AdCF, APFP, DIACT, ETD, FPNRF, Mairie conseils, Caisse des Dépôts et Consignations, décembre 2009
<http://www.localtis.fr/cs/ContentServer?pagename=Mairie-conseils/MCPublication/Publication&cid=1250259302079>

RENCONTRE AVEC

Pierre Veltz, économiste

“Les territoires sont des matrices de confiance.”

Quelle articulation entre territoires et économie mondialisée ? La notion de territoire elle-même a-t-elle encore un sens ?

Le grand paradoxe de notre époque est que la mondialisation et l'extension foudroyante de l'internet ne créent nullement une géographie sans feu ni lieu, sans territoire. Au contraire, elles renforcent la dimension territoriale de nos sociétés. Pour de multiples raisons et sous de multiples formes.

Les territoires sont des lieux de résistance, de protection, des « clairières » dans la jungle proliférante des réseaux. Mais ils sont aussi et surtout les points d'appui positifs d'une économie dont la vitalité repose davantage sur les relations de coopération ouverte entre acteurs que sur les processus standardisés de division du travail caractéristiques de la phase d'industrie de masse dont nous sortons. Pour l'économie moderne, fondée sur l'innovation et la qualité, la confiance est, par exemple, une ressource essentielle : or les territoires sont des matrices irremplaçables de confiance, facilitant considérablement les appren-

tissages collectifs. Rien d'étonnant si les territoires dotés d'une forte identité culturelle sont souvent ceux qui s'en sortent le mieux.

Quels sont les enjeux fondamentaux à relever aujourd'hui (mobilité / rapport ville-campagne, économie de proximité, etc.) ?

Ce que je viens de dire s'applique aussi bien au monde rural qu'au monde urbain. Les métropoles ont pour atouts l'échelle, la multiplicité et la diversité des liens possibles entre les acteurs, qui facilitent l'innovation imprévue, la « sérendipité » dont parlait François Ascher (l'art de trouver ce qu'on ne cherche pas...). Le monde rural bénéficie de proximités moins anonymes, qui facilitent la construction de projets partagés. C'est ce type de différences dans la nature des réseaux sociaux qui distingue aujourd'hui le rural de l'urbain. Car toutes les distinctions anciennes entre ville et campagne s'estompent. Le renouveau démographique de la presque totalité du monde rural français est une révolution, mettant fin à un cycle plus que séculaire : une de ces révolutions qui arrivent à « pas de colombe », pour citer Michel Serres, et qui sont les principales. Les inégalités, en France, ne sont plus entre les villes et les espaces ruraux. Elles sont - brutales, hélas - au sein des grandes villes, comme au sein des espaces peu denses. Ceux-ci sont, en moyenne, aussi bien pourvus en services à la personne que



© D.R.

les espaces urbains, même si la faible densité impose de nouvelles organisations spatiales, fondées sur une mobilité quotidienne croissante.

Dans un contexte de métropolisation galopante, comment voyez-vous la place des territoires ruraux ?

Toute notre organisation institutionnelle pousse à la séparation stricte entre les deux mondes : d'un côté, des pouvoirs d'agglomération qui se renforcent, malgré les lenteurs et les obstacles, et qui risquent de se refermer sur eux-mêmes ; de l'autre, des structures qui restent émiettées, malgré le progrès des intercommunalités. Il est temps d'imaginer des formes de gouvernance – non pas de regroupement mais d'inter-territorialité – à l'échelle des véritables bassins de vie, englobant le rural et l'urbain, pour gérer les problèmes sociaux et environnementaux communs, mais aussi pour valoriser les dynamiques d'innovation foisonnantes qui émergent sur tout le territoire.

Pierre Veltz est ingénieur, sociologue et économiste. Ses travaux portent notamment sur la dynamique des territoires dans la mondialisation. Il a dirigé l'École des ponts, ainsi que l'IHEDATE, dont il préside aujourd'hui le Conseil scientifique. Il a publié récemment : « La grande transition. La France dans le monde qui vient » aux Éditions du Seuil (2008), où il analyse les grandes mutations du territoire français. Il dirige aujourd'hui l'établissement public de Paris-Saclay.



© L. Vilboux

Penser les services autrement

PARTOUT, DES INITIATIVES INNOVANTES ÉMERGENT ET DESSINENT UNE NOUVELLE FAÇON D'OFFRIR DES SERVICES AUX HABITANTS DES ZONES RURALES. ELLES CONJUGENT ACCESSIBILITÉ, MUTUALISATION, TÉLÉSERVICES ET ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ. DES EXPÉRIENCES NOVATRICES À TRANSFÉRER À GRANDE ÉCHELLE.

Il n'y avait pas de crèche dans la vallée du Valgaudemar. Sans crèche, impossible de retenir les jeunes couples dans cette vallée enclavée de moyenne montagne, ni d'envisager une politique d'accueil de nouveaux habitants. Impossible également de mobiliser des financements sur ce seul projet. « *Nous avons réussi à faire financer une micro-crèche, grâce au schéma des services du Pays Gapençais* », explique Julien Saint-Aman, directeur du pays éponyme. Alors que la Région ne finance pas ce type d'équipement, la crèche a pu bénéficier de crédits régionaux, sur la base d'un diagnostic solide et parce qu'elle s'insère dans un schéma d'ensemble.

Un enjeu pour l'accueil

Dans de très nombreux territoires, la question des services est devenue une préoccupation de tout premier plan. L'étude menée par l'Association de pro-

motion et de fédération des pays (APFP), dans le cadre du groupe de travail « Gestion de l'espace » du réseau rural français souligne même que c'est le tout premier enjeu pour plus de 90 % des pays, devant le développement économique, et la mobilité et les transports. Pour Jean Horgues-Debat, directeur de l'Adrets et responsable d'un projet sur le développement de l'accès à des services de qualité pour les habitants des territoires ruraux, cet intérêt pour les services tient sans doute à plusieurs explications. Les territoires ruraux sont touchés par la Révision générale des politiques publiques (RGPP) et la restructuration des services publics qui a conduit à la fermeture de nombreux bureaux de poste, écoles, perceptions et tribunaux. « *Chez les citoyens comme chez les élus, ces fermetures créent des inquiétudes et après coup une insatisfaction sur la qualité des services rendus, explique-t-il. Cette émotion est très forte, on se souvient de la colère des élus de la Creuse.* »

Parallèlement, les communes rurales sont confrontées à un regain de population et les nouveaux habitants réclament des services nouveaux, comme dans le domaine de la petite enfance. Les territoires qui souhaitent accueillir de nouveaux habitants doivent donc innover et développer de nouveaux projets, souvent sous l'impulsion d'associations et dans le cadre de contrats de développement territoriaux. Ainsi les dynamiques de pays et les projets Leader ont permis de construire des réponses nouvelles à ces besoins de services et 53 pôles d'excellence ruraux sont également dédiés à ce domaine. Enfin, l'émergence d'une sensibilité au développement durable contribue à poser la question de la proximité des services. « *On ne peut pas continuer à prendre sa voiture pour aller en ville pour tout, résume Jean Horgues-Debat. C'est une question d'équité sociale, de protection de l'environnement et même d'économie. Les services centraux resteront en ville, mais ils ne doivent pas désertier les zones rurales.* » L'Adrets promeut une organisation des services privilégiant l'accessibilité des usagers (temps d'accès, horaires d'ouverture...). Mais il n'y a pas une solution type applicable partout, il y a par contre de nombreuses initiatives, jusqu'alors peu capitalisées, dont il est possible de s'inspirer pour ne pas tout réinventer. Avec ce projet mené dans le cadre des travaux du groupe de travail national du réseau rural sur les politiques de maintien et d'accueil de populations, l'Adrets s'emploie à repérer ces expériences, à les analyser, à en dégager des éléments de méthodes transférables et à les diffuser de la façon la plus accessible et synthétisée possible pour faciliter le travail des acteurs de terrain confrontés à la question de l'accessibilité des services sur leur territoire, qu'ils soient agents de développement ou élus.

REPÈRES

Le réseau rural Pays de la Loire a mis au point une fiche pour analyser des projets de services innovants. Cette « moulINETTE » croise les notions d'accessibilité, de pérennité, de maillage, de partenariat et de gouvernance. En avril prochain, suite à des rencontres territoriales et la constitution d'un recueil d'expériences, un séminaire doit permettre aux acteurs de ce réseau régional d'aboutir à des préconisations visant la concertation avec les habitants, la mutualisation et l'utilisation des technologies de communication.

+ de services au public

Dans le cadre des Assises des territoires ruraux, les habitants des territoires ruraux ont exprimé le besoin de services accessibles et de qualité. Pour y répondre au mieux le CIADT du 11 mai 2010 a acté plusieurs mesures pour améliorer l'accès à un socle de services essentiels à la population, favoriser les conditions de déplacement et développer l'offre culturelle. À ce titre a été lancée le 28 septembre dernier l'expérimentation « + de services au public ». À l'initiative de Michel Mercier, Ministre de l'Espace rural et de l'Aménagement du territoire, neuf grands opérateurs nationaux de services (La Poste, EDF, la SNCF, GDF Suez, Pôle emploi, l'Assurance-maladie, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, la MSA et l'Assurance Retraite), soutenus par la Caisse des Dépôts et Consignations et l'Union Nationale des PIMMS, s'engagent à unir leurs moyens, leur expérience et leurs savoir-faire pour démultiplier l'offre de services accessibles dans des lieux d'accueil uniques : plus de services au public dans plus de points d'accueil. Cette expérimentation est menée dans 23 départements. Les préfets de département, après avoir réalisé un diagnostic et mené une consultation locale, ont dû formuler leurs propositions d'offre mutualisée pour le 15 décembre 2010.

Accompagnement personnalisé

Organiser l'accessibilité des services, c'est aussi assurer un premier niveau d'information. Dans 80 % des cas, un accueil global de proximité suffit à répondre aux besoins des usagers. En témoigne l'évaluation du



© Emmanuel Grimaud

Le réseau des espaces services publics du Lot a fait des petits en Midi-Pyrénées.

Services et TIC

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont des thèmes chers à l'Auvergne puisque son objectif est d'aboutir à un territoire 100 % connecté. De nombreuses initiatives ont été accompagnées en région pour associer TIC et ruralité, à travers des projets innovants. 62 points visio public permettent déjà d'entrer en contact avec des grands opérateurs de services publics grâce à des bornes interactives réparties sur les quatre départements. Le réseau rural régional souhaiterait aller plus loin en explorant des voies de diversification dans le domaine des services à la personne (e-santé, e-tourisme, e-citoyenneté, télétravail...). Un groupe a entrepris un voyage d'étude en Italie pour y découvrir des initiatives innovantes et inspirer son programme de travail.





© C. Lelièvre

C'est à l'échelle de territoires plus vastes que les communes et intercommunalités qu'une réflexion globale sur les services s'impose.

“ Dans 80 % des cas, un accueil global de proximité suffit à répondre aux besoins des usagers. ”

>>> réseau des espaces services publics du Lot qui ont aujourd'hui fait des petits en Midi-Pyrénées. Huit esp@p, dont cinq sont labellisés Relais de services publics (RSP), permettent aux Lotois d'accéder aux services de la Cram, la Caf, la CPAM, la Mission locale, le Point Info famille et Pôle emploi, en un même lieu, grâce à un visio accueil et l'accompagnement personnalisé d'animateurs qualifiés. Leur force tient dans la proximité, la qualité de l'accueil et la réactivité dans la prise de rendez-vous lorsque ceux-ci sont nécessaires. Mais de telles expériences, innovantes et réussies, sont malheureusement dispersées, financées sur des crédits expérimentaux, et ne parviennent pas à faire politique. L'étude de l'APFP montre en outre que les crédits obtenus financent l'investissement et très peu le fonctionnement de ces services. Or la construction d'une maison de services et le regroupement de professionnels en un même lieu ne suffisent pas à répondre aux besoins, il faut animer ces structures et trouver des crédits pérennes.

Il est également nécessaire d'engager une réflexion globale, transversale et prospective à l'échelle de

territoires plus vastes que les communes et intercommunalités pourtant décisionnaires en matière de création et de fonctionnement de services. Les schémas de services et les Schéma de cohérence territoriale (SCot) constituent un cadre stratégique pour une cohérence des services à cette échelle. Dans le Pays Gapençais par exemple, le schéma de services a fourni une grille de lecture prospective sur l'évolution des services et a permis de démarrer un SCot qui explore d'autres horizons comme l'offre de logements et le développement urbain. ■

à lire

Les services à la population au service de l'aménagement du territoire et du développement durable

Contribution APFP (Juillet 2010) - Réseau rural français, groupe de travail Gestion de l'espace + annexes. Téléchargeable sur www.reseaurural.fr rubrique *Gestion de l'espace*.

Territoires d'accueil et services à la population : comment les territoires peuvent-ils développer l'accès à des services de qualité pour leurs habitants ?

Capitalisation et échanges d'expériences, constitution d'un réseau de ressources méthodologiques. Adrets, 2010-2011.

Téléchargeable sur www.reseaurural.fr rubrique *Accueil et maintien de population*.



© D.R.

À la conquête de l'espace

L'URBANISATION DES TERRES SE POURSUIT. COMMENT ENGAGER DES DYNAMIQUES FONCIÈRES, CONFORTER L'AGRICULTURE ET LA BIODIVERSITÉ, OUVRIR DES PROCESSUS DE CONCERTATION SUR LES USAGES DE L'ESPACE ET ENGAGER LE DÉBAT SUR L'URBANISME EN MILIEU RURAL ? SUR LE TERRAIN, LES ACTEURS NE DÉSARMENT PAS.

Les surfaces moyennes quittant chaque année les espaces agricoles ne diminuent pas : c'est toujours 66 000 ha de moins. La ville et les infrastructures continuent de grignoter 42 500 ha par an. Faut-il laisser faire ou interdire toute nouvelle extension ? Faut-il choisir un juste milieu, celui d'un développement urbain maîtrisé, permettant à chacun de se loger, de se déplacer, de pratiquer ses activités professionnelles ou de loisir, dans un environnement de qualité tout en permettant aux activités agricoles de se maintenir ou de se développer ? Ce serait la voie d'une utilisation concertée de l'espace rural.

Guide de la concertation

C'est l'un des axes qu'ont retenu les réseaux ruraux régionaux des Pays de la Loire et de Basse-Normandie. Le premier a mené une étude panorama sur les dynamiques foncières en région, accompagnée de fiches outils pour doter les acteurs de terrain d'un langage



© D.R.

Le réseau rural Pays de la Loire a organisé un cycle de rencontres sur « l'utilisation concertée de l'espace rural », associant débats et visites de terrain.



Dans la vallée de la Bruche, de grandes zones auparavant boisées ont pu être reconquises par l'agriculture.



© Communauté de communes de la Haute-Bruche.



commun. Cette étude a été suivie par des visites de terrain au titre parfois provocateur, comme celle du 18 octobre dernier : Faut-il encore construire des zones d'activité? « *Ce travail a montré qu'il fallait du temps, de la concertation et du débat* », résume Sandra Dranne, animatrice du réseau régional. La concertation, c'est la clé d'entrée du groupe de travail « Bien gérer l'espace » au sein du réseau rural Basse-Normandie dont le projet s'intègre aux travaux nationaux sur la gestion de l'espace. « *La question de l'avenir de l'agriculture ne peut pas se traiter qu'entre acteurs agricoles*, souligne Sophie Barbot, chargée de mission développement local à la chambre d'Agriculture de la Manche. *Il nous faut construire ensemble la place de l'agriculture.* » Après avoir recensé 15 expériences très diverses, tant en région qu'ailleurs en Europe, l'objectif est de comprendre comment se jouent les processus de concertation, quels en sont les outils, quelles sont les conditions de réussite. À l'issue de ces travaux, en fin d'année, des fiches projets et un guide de la concertation seront largement diffusés par les partenaires du projet. Il s'agit d'apporter des clés à des acteurs qui souhaiteraient engager un processus de concertation. « *Mieux vaut prendre le temps de poser un langage commun, s'interroger sur les échelles territoriales auxquelles il est possible d'intervenir, solliciter des acteurs organisés plus facilement mobilisables, être doté d'un leadership politique et d'un animateur aux méthodes participatives*, observe Sophie Barbot. *Il apparaît que le temps et les moyens financiers sont des facteurs limitants.* »

Du paysage à l'urbanisme durable

Du temps, il en fallu à la communauté de communes de la Haute-Bruche pour reconquérir ses paysages et y conforter des activités. Cela fait plus de 20 ans que cette collectivité travaille sur cette problématique. 52 sites industriels textiles ont périclité dans cette vallée vosgienne depuis l'après guerre, provoquant la

Coup d'œil par-delà nos frontières : le Vallès oriental

Dans la 2^e couronne périurbaine de Barcelone, dans la région du Vallès oriental, une plateforme d'acteurs a vu le jour pour expérimenter une nouvelle forme de gouvernance alimentaire territorialisée. Industries agroalimentaires, agriculteurs, collectivités, restaurateurs, établissements scolaires et de formation, collectif de semences locales et consommateurs ont mis en œuvre des outils de concertation pour maintenir l'activité agricole dans cet espace périurbain et en faire reconnaître la valeur économique par le monde urbain. Ce projet s'inscrit dans le programme européen de coopération transnationale RURURBAL réalisé dans le cadre du programme MED et participe aux travaux du réseau rural bas-normand sur la concertation.

Site : www.rururbal.eu

perte de 3 000 emplois, le départ massif d'une population d'ouvriers paysans, le boisement des terres agricoles et la fermeture des paysages. « *Notre objectif a été de retrouver des espaces enherbés, des animaux qui mangent de l'herbe et des gens qui s'occupent des animaux qui mangent de l'herbe* », résume Pierre Grandadam, président de la communauté de communes. « *Nous avons beaucoup travaillé avec les habitants, ajoute Jean-Sébastien Laumond, chargé de mission espaces et environnement de la vallée de la Bruche. Quand on rouvre les paysages, on se voit et on se parle. On est du même pays.* » Des points de lecture du paysage ont été recréés pour permettre aux habitants de se poser, d'apprécier les espaces de transition retrouvés entre espaces bâti, agricole et forestier. Un travail de fourmi a été mené à bien pour réunir 3 500 parcelles appartenant à 1 500 propriétaires. 500 ha ont ainsi pu être réutilisés en pâtures et prés de fauche par les agriculteurs. En 20 ans, la vallée est passée de 20

“ L'étalement urbain en zone rurale a un impact sur les paysages, la biodiversité et le lien social. ”

pluriactifs agricoles à plus de 50 aujourd'hui. Des jeunes s'installent, deux fermes relais ont été créées par les collectivités, des mesures agri-environnementales territorialisées ont été négociées sur 2 500 ha, des circuits courts ont été développés. C'est aujourd'hui la qualité environnementale de ces espaces et leur intérêt pour l'économie agricole qui intéressent le réseau rural alsacien pour ses travaux sur la biodiversité. Parallèlement, grâce à leur implication au sein du groupe « paysage rural, vers un urbanisme durable » animé par Mairie Conseils, les acteurs de la vallée de la Bruche ont jeté les bases d'un urbanisme durable. « *Nous avons retrouvé de beaux espaces naturels, créé des ceintures vertes qui ont posé des limites à l'urbanisation et apporté une qualité de vie, ajoute Jean-Sébastien Laumond. Depuis ces espaces, nous pouvons maintenant regarder les villages, reconquérir les dents creuses (1) et les friches industrielles, les reconvertir en habitat et espaces à vocation artisanale, redensifier l'urbanisme.* »

26 minutes pour ouvrir le débat

Parler d'urbanisme en milieu rural est devenu incontournable pour maîtriser l'agrandissement des villages, mais le sujet n'est pas simple car souvent technique. Or l'étalement urbain en zone rurale a un impact sur les paysages, la biodiversité et le lien social. Afin de sensibiliser les élus à ces questions, les parcs naturels régionaux ont produit un film d'auteur - « Un monde pour soi » - signé par Yann Sinic et Nathalie Combe. « *Toutes les belles plaquettes qu'on peut imaginer n'y font rien pour aborder ces questions, constate Olivier Thiébaud, chargé de mission paysage et urbanisme au Parc naturel régional du Morvan, à l'initiative du projet. Un documentaire nous semblait un bon moyen pour ouvrir le débat, sans pour autant dicter ce qu'il faut faire.* » Le film de 26 minutes, dérangeant dans son effet miroir sur ces nouveaux quartiers qu'on voit sortir de terre un peu partout, permet de lancer la discussion. Puis en fonction des échanges, 14 séquences satellites peuvent illustrer les compétences du maire, la place des documents d'urbanisme, l'implantation de nouvelles constructions, la cohésion sociale, la place de la voiture ou encore le rôle de la concertation. Très réussi, « Un monde pour soi » incite à se poser des questions pour penser l'urbanisme avant d'agir. ■

(1) Dent creuse : espace contigu non bâti qui se caractérise par une discontinuité dans la morphologie urbaine environnante.



© Sylvie Le Calvez

Un cycle sur l'espace

Le réseau rural aquitain a mis au point un système de cycles pour mener un travail collectif sur les thèmes qu'il aborde. En 2010, l'un d'eux portait sur « la gestion de l'espace, entre planification stratégique et urbanisme opérationnel ». Entre février et décembre, quatre rencontres ouvertes à tous les membres du réseau ont réuni entre 40 et 70 participants. Chaque journée s'organisait en trois temps : un apport de connaissances, la mobilisation de témoignages extérieurs à la région et la formulation d'enseignements par le groupe. À l'issue de ce cycle, Pays et Quartiers d'Aquitaine, qui anime le réseau, publiera un guide dans sa collection « Repères pour l'action » et proposera un voyage d'étude permettant de croiser les apports d'un autre cycle organisé en 2010, sur les circuits courts.

ressources

Un monde pour soi

Réalisation Yann Sinic. Texte Nathalie Combe. Édition L'harmattan. Disponible en DVD sur internet (HarmattanTV.com, Amazon.fr, Alapage.com, Chapitre.com) et dans les bacs. 20 euros.

Le paysage c'est l'affaire de tous !

20 ans d'actions paysagères en Haute-Bruche.
Cédérom interactif disponible à la Communauté de communes de la Haute-Bruche
Tél. : 03 88 97 86 20

www.mairieconseilspaysage.net

Le site du réseau « paysage rural : vers un urbanisme durable ».
Ce réseau de territoires intercommunaux regroupe des élus et des techniciens opérant au quotidien sur le terrain, ainsi que des partenaires apportant leur expertise. L'objectif du réseau est de partager des expériences et des questionnements, de connaître des interlocuteurs et de trouver des pistes concrètes sur les questions liées au paysage rural et à l'urbanisme durable.

Bibliographie réalisée par Pays et Quartiers d'Aquitaine dans le cadre du cycle intitulé Gestion de l'espace, entre planification stratégique et urbanisme opérationnel. Février 2010
<https://sites.google.com/site/gestiondelespace/documents>

Protéger les espaces agricoles et naturels face à l'étalement urbain

Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche - Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux / Ph. Balny et O. Beth (CGAAER), Éric Verlhac (CGEDD) - Rapport n° 1716, septembre 2009

Site : www.reseaurural.fr rubrique *Gestion de l'espace*.

REGARDS CROISÉS

Raymond Vall et Gilles Quinquenel, tous deux élus ruraux, livrent leur vision des enjeux de la ruralité aujourd'hui.



© D.R.

RAYMOND VALL

Maire de Fleurange, sénateur du Gers
(PRG, membre du RDSE - rassemblement démocratique et social européen)

“Ensemble, plus que jamais.”

« Dans le contexte d'une crise économique sans précédent, la problématique est de garder un minimum d'activités sur nos territoires.

La transformation des produits peut permettre de travailler sur des filières courtes et de fixer une valeur ajoutée sur les territoires ruraux, touchés par la disparition d'activités industrielles et une nécessaire mutation de l'agriculture. C'est un défi pour les élus d'accompagner ces mutations. Or la suppression dans la précipitation de la taxe professionnelle a découplé l'action locale du développement économique. Les intercommunalités sont démotivées de cette compétence car elles n'en n'ont

plus le retour direct. Pour autant, jamais le besoin de rassembler toutes les forces d'un territoire n'aura été aussi important. Nous devons accélérer l'intercommunalité pour optimiser les financements à disposition des collectivités, sans trop toucher à la fiscalité. Des entités de 20 000 à 30 000 habitants seront indispensables si on veut aménager le territoire et défendre la ruralité. En parallèle, la compétition internationale, la nécessité de travailler sur l'innovation et la recherche ont conduit à soutenir des pôles de compétitivité. Centrés sur les agglomérations, ils ont tendance à aspirer les initiatives économiques vers ces zones urbaines et à désertifier les zones

rurales. Ils transforment les premières zones rurales proches en zones périurbaines. Je défends l'idée de partenariats à imaginer entre les pôles de compétitivité et les pôles d'excellence rurale, qui pourraient être des satellites bénéficiant de la recherche et de l'innovation et de moyens accrus. L'intercommunalité doit se renforcer pour arriver à une masse critique indispensable afin de fixer une population sur le territoire. Elle doit trouver un équilibre entre le développement économique, le maintien des services publics et un niveau d'activités sportives et culturelles, d'enseignement et de santé qui permette aux gens d'y vivre. »



© D.R.

GILLES QUINQUENEL

Maire d'Hébécrevon, vice-président du conseil général de la Manche.
(Sans étiquette)

“La proximité comme fil conducteur.”

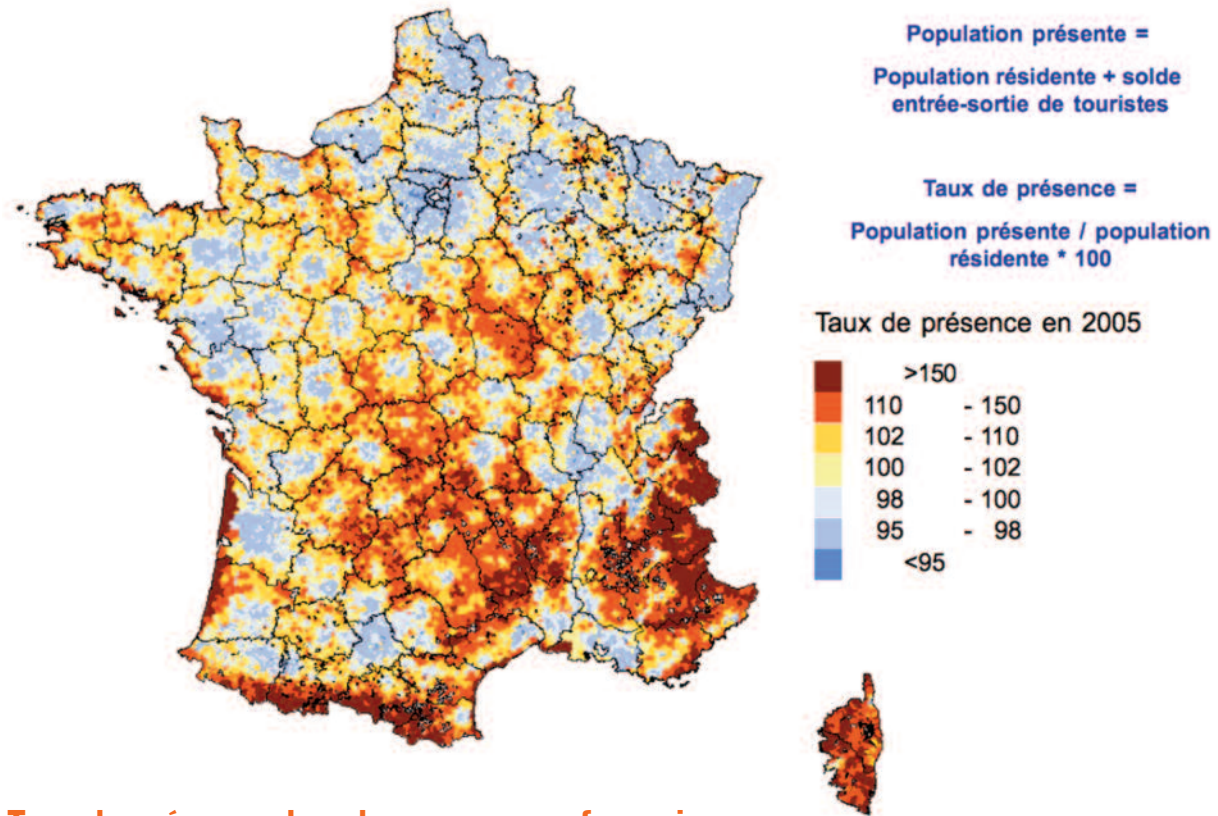
« Dans un monde où tout va vite, je me dis qu'on n'a jamais été aussi bien dans les territoires ruraux. On perd moins de temps dans les transports, on subit moins de bruit, moins de stress, on respire, on profite de paysages exceptionnels, et surtout on entretient des relations humaines. Je rencontre des citoyens qui prennent encore le temps de discuter. Or on a besoin de voisins et de relations comme contre poids à cette société qui bouge un peu vite. Le fil conducteur sur nos territoires, c'est la proximité. En matière de démographie médicale, qui constitue l'un des enjeux majeurs, je ne partage pas le point de vue courant du regroupement des médecins. C'est à mon sens une fausse bonne idée. Je plaide

pour des pôles de santé multi-sites s'appuyant sur le réseau des pharmacies et les outils numériques pour rapprocher les services des habitants et non l'inverse. Sans réelle proximité, on voit des patients différer leurs consultations et cela aura un effet à long terme. On peut attirer de jeunes médecins, regroupés à 2 ou 3 en un même lieu doté d'un logement pour un stagiaire ou un remplaçant, à condition de disposer d'une desserte en fibre optique et de faciliter un travail en réseau avec d'autres professionnels autour d'un projet de santé partagé. Le développement numérique est pour moi un vrai sujet d'aménagement du territoire, comme l'ont été l'équipement en téléphone ou le raccordement à l'électricité. Il n'y a aucune raison d'accepter le haut

débit des villes et le bas débit des champs. Je prône la fibre optique pour tous et partout, avec une incitation financière nationale pour soutenir l'initiative publique dans les territoires ruraux où les opérateurs privés n'investissent pas. Le réseau de téléphonie mobile est déjà encombré, or on prévoit qu'en 2014, la moitié des internautes y auront recours. Les collectivités pourraient investir à condition que la loi les y autorise et leur permette de louer les antennes aux opérateurs. Plutôt que de se battre pour un TGV normand, je préfère des trains communicants, dans lesquels on puisse travailler. Cela coûterait moins cher, pour un meilleur service. »

REPÈRES

LES CHIFFRES-CLÉS DES NOUVELLES RURALITÉS



Taux de présence dans les communes françaises

Le taux de présence rapporte le cumul de la population effective et des touristes présents en moyenne sur l'année à la population recensée. Ainsi, La Lozère est équipée pour 100 habitants recensés, alors qu'elle compte en moyenne 147 personnes présentes sur son territoire (multirésidence et touristes). Les zones rouges et orangées sont donc beaucoup plus habitées que ce que laissent entendre les chiffres du recensement.

■ Périurbanisation¹

41 % du territoire est dans l'espace à dominante urbaine et **82 %** de la population vit dans ces zones.

■ Regain démographique des communes rurales

Les zones rurales connaissent un renversement de tendance démographique : leur taux de croissance démographique a **doublé depuis 1999**.

■ Agriculture

40 % des exploitants agricoles et **45 % des surfaces agricoles** sont en zones périurbaines. Dans les communes périurbaines, les zones agricoles représentent **66,5 % des superficies totales**.

■ Économie résidentielle

42 % des emplois dans les zones rurales concernent les activités liées aux populations résidentes et à leurs besoins de services.

■ Environnement

18 % du territoire national est couvert par des dispositifs ayant des objectifs environnementaux : Parcs naturels régionaux, Natura 2000, Znief... (Source *Inra magazine* n° 8 – mars 2009)

■ Mobilité des personnes

Toutes mobilités confondues, une personne parcourt en moyenne **45 km par jour**.



© C. Lelièvre

¹ La périurbanisation est un processus d'extension spatiale de la ville. Elle résulte d'un moindre coût du foncier en périphérie des villes par rapport aux centres-villes conjugué au développement de la voiture individuelle.



JEUNESSE ET TOURISME

Les champs explorés par les régions

PLUSIEURS RÉSEAUX RURAUX RÉGIONAUX EXPLORENT LES MÊMES PROBLÉMATIQUES TRANSVERSALES, LA JEUNESSE ET LE TOURISME... PETIT TOUR D'HORIZON.

Pourquoi ne pas parler des jeunes? Telle a été la question, posée à plusieurs reprises, lors de la phase de construction du réseau de Bourgogne et du séminaire de lancement de celui-ci en décembre 2009. Différentes thématiques avaient été explorées mais les jeunes en étaient curieusement absents, jusqu'à ce que les représentants des copilotes, rejoints par quelques participants, en fassent la remarque. Suite à ces temps forts, Brigitte Chossegros, animatrice de l'Afip Bourgogne-Franche Comté (association de développement rural chargée d'animer le réseau), a donc rencontré différentes structures s'étant exprimées dans ce sens : Union régionale des Maisons familiales rurales (URMFR), Fédération régionale des Missions locales, CFPPA, centres sociaux ruraux, un pays actif dans ce domaine...

“ Les politiques jeunesse représentent un enjeu pour l'attractivité du territoire ”

« Les entretiens ont révélé que les jeunes avaient rarement l'occasion de s'exprimer sur ce qu'ils attendaient de leur avenir, en particulier en milieu rural », commente Brigitte Chossegros. L'idée d'organiser un forum, à la fin de l'année 2011, à leur intention a pris forme. Le 23 septembre dernier, les structures intéressées en ont dessiné les premiers contours : les jeunes pourraient co-construire l'événement et apporter leur parole à travers les supports les plus divers : vidéos, articles de presse, expression théâtrale... La finalité de la démarche n'est pas l'événement en soi,

mais bien ce qui pourra en ressortir – attentes et besoins des jeunes, propositions – afin d'envisager des politiques et des actions adaptées. La préparation de ce forum est en outre un moyen de faire se rencontrer puis travailler ensemble des acteurs qui ne le faisaient pas forcément avant et qui parfois même s'ignoraient.

La jeunesse : un thème fédérateur

En Lorraine, c'est la Direction régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) qui a proposé au Carrefour des Pays Lorrains (CPL), à la Région et à Jeunesse et Sports, fin 2007, d'engager une étape de préfiguration du réseau rural régional sur le thème de la jeunesse. Rien de tel, pour démarrer le réseau, que d'impliquer les acteurs sur un travail concret. « Cette thématique se révélait assez fédératrice et suffisamment transversale pour réunir un grand nombre de structures », explique Thomas Dethorey, chargé de mission au CPL, structure qui anime aujourd'hui le réseau rural. Un choix conforté par les principaux acteurs rencontrés : État, Région, Départements, Caf, Fédération d'éducation populaire (Crajep) et territoires lorrains. « Nous sommes partis de trois constats : d'une part, les politiques jeunesse représentent un enjeu pour l'attractivité du territoire, d'autre part, les acteurs concernés sont nombreux (associations, État, collectivités territoriales...), et enfin, c'est une problématique qui revêt une importante dimension territoriale. » Réunis en comité de pilotage, les acteurs

se sont engagés dans une recherche-action, appuyés notamment par une intervention de Jean-Claude Richez de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (Injep). Les travaux devraient aboutir, entre autres, à la création d'un espace régional d'échanges et d'un guide sur les conditions de réussite d'une politique jeunesse. Les interviews menées à cette fin auprès des territoires lorrains ont révélé que l'efficacité d'une démarche jeunesse dépend notamment du portage politique, de la présence d'associations dynamiques, relevant souvent de l'éducation populaire, et d'animateurs qualifiés sur le territoire, de la place laissée aux jeunes et à leur parole, de la capacité des divers acteurs à agir ensemble ou encore de l'implication des partenaires financiers. Le 27 novembre dernier, une rencontre a rassemblé tous les acteurs impliqués et intéressés par la mise en œuvre d'une politique jeunesse, pour échanger sur des bonnes pratiques et proposer des suites à ce projet. Le réseau rural bas-normand n'en est, quant à lui, qu'au stade de la réflexion. Il souhaite intégrer cette thématique de manière transversale dans ses travaux. Pour faire émerger des projets concrets multipartenaires et multisectoriels, il envisage d'organiser, début 2011, une réunion spécifique ayant pour sujet unique les jeunes et la Basse-Normandie. Elle rassemblera les acteurs concernés comme les organismes d'animation jeunesse, de formation, les territoires...

Les voies du tourisme

Tout comme la jeunesse, le tourisme constitue un thème transversal. C'est du moins ainsi que le réseau rural de Midi-Pyrénées le perçoit. Stéphane Robert de la DRAAF explique : « *Nous n'abordons pas le tourisme en tant que sujet à part, mais il est constamment présent dans nos réflexions par exemple sur les conflits d'usage dans le domaine du foncier, l'accueil des nouveaux arrivants, les circuits courts ou encore les SCot ruraux.* » Convaincu que le tourisme représente un élément essentiel de l'attractivité d'un territoire, il cite un exemple emblématique, bien connu du réseau rural régional : la librairie-tartinerie *Des livres et vous* de Sarrant dans le Gers (www.lires.org), dont une partie du fonds de 20 000 ouvrages, est dédiée au développement local (« la Librairie des territoires »). Ce lieu convivial, de rencontre, d'exposition et de petite restauration vient de fêter ses dix ans. Lorsqu'ils ont ouvert leurs portes le 1er juillet 2000, après plus de vingt années passées dans le développement rural et la formation professionnelle, Didier Bardy et Catherine Mitjana, concrétisaient ainsi leur souhait de faire du livre le cœur de leur projet. En dix



© Médiathèque agglo Sarreguemines

ans, 350 soirées d'auteurs et d'éditeurs à thème ont attiré 12 000 participants dans ce village de 350 âmes. « *Ce territoire ne draine pas un tourisme de masse, mais un tourisme familial attiré par des initiatives comme la nôtre, par des hébergements en gîte rural ou dans les roulettes proposées par un prestataire à proximité.* » 70 % des visiteurs habitent à plus d'une heure de route et donc, parfois, passent la nuit sur le secteur. Au départ dubitatifs, les habitants ont rapidement compris l'enjeu d'un tel lieu régulièrement cité dans la presse régionale et nationale.

En Lorraine, la thématique de la jeunesse s'est révélée fédératrice et transversale pour réunir un grand nombre de structures.

En Languedoc-Roussillon, une des trois thématiques de travail du réseau rural porte sur la « valorisation touristique du patrimoine en espace rural ». Il y a un an, un atelier a permis de recenser et de réaliser des fiches-projets d'une dizaine d'expériences qui révèlent différents facteurs de réussite et enjeux. Autant ces derniers sont très divers (gestion et diffusion de la fréquentation des touristes sur l'ensemble d'un territoire rural, valorisation d'une filière viticole à un niveau international ou d'un réseau de sites patrimoniaux, mise en valeur d'un savoir-faire local, amélioration des réservations de séjours...), autant la réussite tient à plusieurs éléments souvent conjugués et communs aux différents projets (voir encadré). Les échanges qui se sont déroulés autour de ces initiatives ont aussi mis en évidence la nécessité de mieux appréhender leur rentabilité et leur valeur ajoutée économique. ■

Du partenariat et des moyens

Les projets touristiques identifiés par le réseau rural du Languedoc-Roussillon témoignent de facteurs de réussite communs comme l'importance du travail partenarial : mise en réseau de professionnels, de sites touristiques, de collectivités... Le décloisonnement du tourisme vers d'autres problématiques comme l'environnement, le patrimoine, l'économie et les hommes est également un point commun aux projets. Parmi les autres paramètres importants dans la conduite de ces initiatives, il faut enfin citer des moyens d'étude et de collecte d'éléments historiques et patrimoniaux ainsi qu'une animation des projets et des actions à plusieurs niveaux : sensibilisation, formation, création d'outils de communication et d'événements...



www.reseaurural.fr